Reims (51) : tabassée dans un parc car elle porte un maillot de bain ! « Pas de mobile religieux » pour la parquet (Màj vidéo)

26/07/2015 à 19h36



25/06/2015

Contactée par BuzzFeed France, Anna (le prénom a été modifié), aussi présente lors de l'altercation, témoigne:

> *«J'étais en effet avec trois amies et ma petite sœur mercredi vers 16h30, quand nous sommes allées au parc Léo Lagrange. Nous sommes passées devant trois filles en maillot de bain et j'ai juste dit à ma copine que si c'était moi, je n'oserais pas me mettre dans cette tenue.* ***Mais j'ai dit ça car je suis complexée, absolument pas pour des questions religieuses ou morales. Je suis musulmane oui, mais tolérante****».*

[…]

BuzzFeed France s'est procuré une vidéo présentée comme ayant

été filmée le jour de de l'altercation de mercredi dernier. Deux témoins et l'une des filles mises en cause assurent qu'elle est authentique. Selon eux, «la bagarre principale avait déjà eu lieu, c'était à la fin, mais ils continuaient à se disputer et à être séparées par d'autres personnes».

Source

« Pas de mobile religieux » pour la parquet. Pour le maire il est « intolérable de stigmatiser une communauté »

Un groupe de cinq adolescentes a agressé une jeune femme qui prenait un bain de soleil en maillot mercredi à Reims. **La presse locale a d'abord invoqué un motif moral et religieux, que le parquet dément.**

Le scénario de l'agression d'une jeune fille mercredi à Reims qui a fait polémique se dessine. La jeune rémoise de 21 ans avait donc décidé, en compagnie de ses amies, de prendre un bain de soleil en maillot de bain au parc Léo Lagrange. L'une des cinq filles mises en cause a interpellé cette dernière par cette phrase: «Allez vous rhabiller, c'est pas l'été!».

Contrairement à ce que le quotidien régional *L'Union*, repris par *Le Figaro*, a affirmé dans un premier temps, la morale religieuse n'aurait pas été évoquée par les mises en cause. Le parquet de Reims affirme en effet à la presse locale que «ni la victime ni les auteures des coups n'ont fait état, lors des auditions, d'un mobile religieux ou d'un mobile moral qui aurait déclenché l'altercation».[…]

Source

Dans un communiqué envoyé ce dimanche, le maire Arnaud Robinet réaffirme son soutien à la victime. « Nous nous sommes engagés à préserver la tranquillité de nos concitoyens et la sécurité publique dans tous les quartiers. Pour ce faire, nous mettons en œuvre les dispositifs nécessaires : augmentation progressive des effectifs de la police municipale et déploiement de la vidéosurveillance. Ce n'est malheureusement pas suffisant lorsque la bêtise humaine se manifeste. **Par contre, il est également intolérable de stigmatiser une communauté ou une autre pour un acte commis par quelques-uns et sans connaître le fond de cette affaire.** » […]

Source

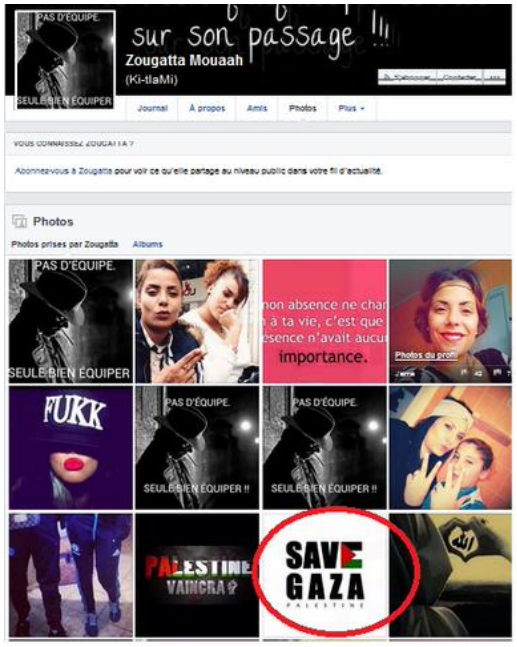
Libération évoque une personne se présentant comme une des agresseuses présumées

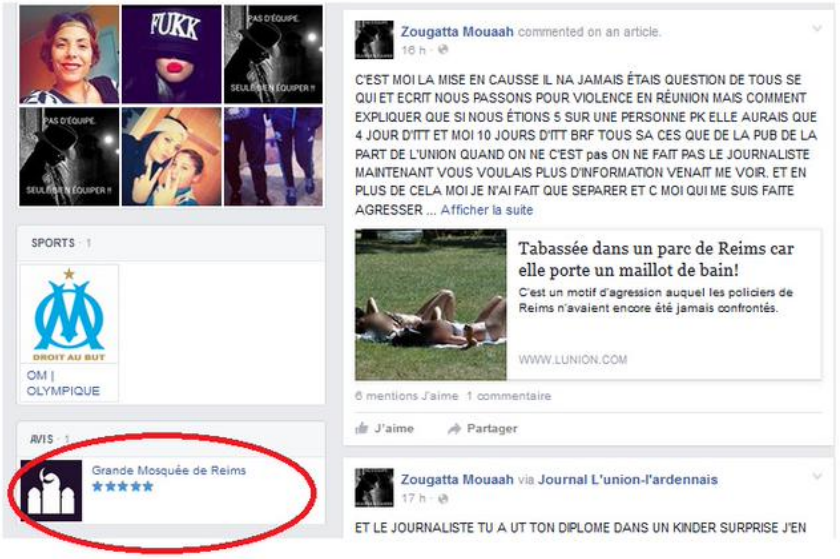
Sur Facebook, une personne se présentant comme une des agresseuses présumées conteste la date des faits et en livre une autre version: *«il n'a jamais été question de tout ce qui est écrit»*, assure-t-elle, ajoutant qu'elle a pour sa part fait l'objet de 10 jour d'ITT. *«Je n'ai fait que séparer et c'est moi qui me suis fait agresser»*, explique cette jeune femme, évacuant les accusations d'agression à caractère religieux – *«non mais allô, faut tout simplement arrêter de raconter de la merde»*. Et d'appeler les personnes qui étaient présentes au parc à se manifester auprès d'elle afin d'apporter leur témoignage. […]

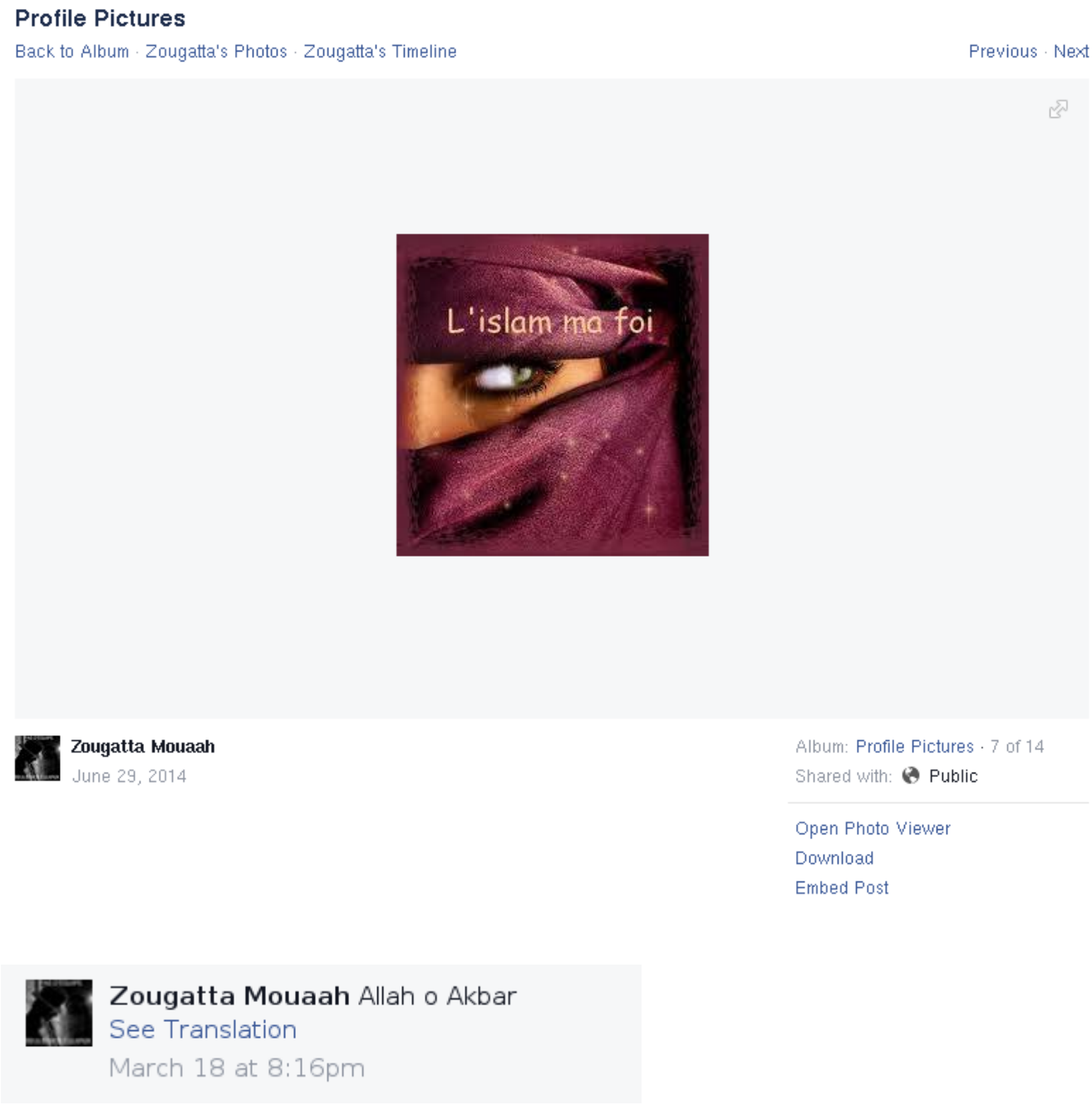
Source

La page facebook de la personne dont parle Libération









25/06/2015

Réactions politiques

> *À #Reims, une femme rouée de coups pour “port de maillot de bain” : la charia en bas d’chez soi, c’est maintenant ! http://t.co/249udUPEjc*

— Stéphane Ravier (@Stephane_Ravier) July 25, 2015

Quand "vivrensemble" rime avec sauvagerie : une femme agressée par 5 filles… parce qu'elle porte un maillot de bain… ! #Reims — Dominique Bilde (@DominiqueBilde) July 25, 2015

D'où qu'il vienne (d'hommes, de femmes, par religion ou pas), ce neo-puritanisme est une régression inacceptable ! https://t.co/fwMeTvp8mE — François de Rugy (@FdeRugy) July 25, 2015

Réaction de SOS Racisme

Demain avec @sosracismereims à 12h #jeportemonmaillotauParcLéo #Reims — SOS Racisme (@SOS_Racisme) July 25, 2015

Ni putes ni soumises ! A Reims comme ailleurs nous refusons une morale de l'oppression qui réduit nos libertés https://t.co/BOaHVHqhbx

— SOS Racisme (@SOS_Racisme) July 25, 2015

Le premier magistrat de la ville affirme qu'à sa connaissance

le mobile de l'agression n'avait pas un caractère religieux. Après l'agression dont a été victime une jeune rémoise, mercredi, alors qu'elle bronzait en maillot de bain au parc Léo-Lagrange, le maire de Reims Arnaud Robinet a souhaité réagir. D'après les éléments qu'il a pu obtenir auprès de la directrice départementale de la sécurité, **il signale « que cette agression, confirmée, n'a pas d'aspect religieux. »** En outre, il a tenu à apporter tout son soutien à la victime et « à condamner fermement cet acte. » Source

> *Intolérable sur notre territoire. Je condamne fermement cette agression. http://t.co/xigw84sLd8 — Arnaud Robinet (@ArnaudRobinet) 25 Juillet 2015*

Sur les réseaux sociaux, alors même que le mobile de cette agression n'est pas établi, les commentaires se multiplient. Sans éviter les amalgames. Les Twittos de l'ultra-droite se déchaînent.

Source

L'information dans la presse néernaldaise : AD.nl, BNR, ED, Telegraaf, …



C’est un motif d’agression auquel les policiers de Reims n’avaient encore été jamais confrontés.

Mercredi après-midi, une Rémoise de 21 ans accompagnée de deux amies se prélasse en maillot de bain au parc Léo-Lagrange. **Cinq jeunes filles originaires de différents quartiers de la ville passent à proximité.** L’une d’elles se détache du groupe. Voir cette femme qui bronze au soleil, allongée dans l’herbe, semble contraire à sa morale et sa conception des bonnes mœurs car elle vient lui reprocher sa tenue légère jugée indécente en pareil endroit.

Effarée par un tel discours aux relents de police religieuse, la jeune femme se rebiffe en rétorquant qu’on n’a pas à lui dicter sa façon de se vêtir. Une altercation éclate. Tout le groupe se précipite alors sur elle pour la rouer de coups. Des témoins portent secours à la victime et alertent les pompiers qui doivent l’évacuer au CHU. Bilan du passage à tabac : quatre jours d’incapacité totale de travail. (…)

L’Union